

PRESTATIONS FAMILLE AVEC ENFANTS

Ces tarifs concernent les prestations suivantes :

- Garde d'enfants à domicile
- Sortie d'école ou de crèche
- Soutien scolaire à domicile ou cours à domicile
- Accompagnement aux activités périscolaires

PRESTATION GARDE D'ENFANTS DE PLUS DE 3 ANS

	Formules Régulières				Formules Ponctuelles	
	PERISCOLAIRE	BEBE / ENFANT MAJOR	NOUNOU PLUS / NANNY	GOVERNANTE / PRECEPTEUR	BABY-SITTING	URGENCE
<i>Tarif horaire HT*</i>	20.90 €	22.73 €	24.55 €	27.18 €	23.64 €	27.27 €
Tarif horaire TTC	23.00 €	25.00 €	27.00 €	29.90 €	26.00 €	30.00 €
<i>Coût horaire net HT après avantage fiscal *0*</i>	10.45 €	11.36 €	12.27 €	13.59 €	11.82 €	13.64 €
<i>Coût horaire net TTC après avantage fiscal**</i>	11.50 €	12.50 €	13.50 €	14.95 €	13.00 €	15.00 €

*Taux TVA appliqué : 10%

**Avantage fiscal éventuel selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du CGI

- **Baby-sitting** : Délai supérieur à 72 heures entre la demande de prestation et la prestation
- **Urgence** : Délai inférieur à 72 heures entre la demande de prestation et la prestation

GARDE PARTAGEE			MAJORATION SERVICES A LA FAMILLE						
Tarif horaire TTC	GARDE PARTAGEE POUR 2 FAMILLES		Formules Régulières				Formules Ponctuelles		
	Tarif horaire par famille HT avant avantage fiscal*	12.27 €	PERISCOLAIRE	BEBE / ENFANT MAJOR	NOUNOU PLUS / NANNY	GOUVERNANTE / PRECEPTEUR	BABY-SITTING	URGENCE	
27.00 €	Tarif horaire par famille TTC avant avantage fiscal*	13.50 €	Majoration s prestations dimanches et jours fériés non chômés	+ 5.58 € (TTC/H)	+ 5.83 € (TTC/H)	+ 6.58 € (TTC/H)	+ 5.58 € (TTC/H)	+ 6.58 € (TTC/H)	
	Coût horaire net par famille HT après avantage fiscal*	6.14 €	Majoration s prestations nuits (entre 22h et 7h du matin)	+ 5.58 € (TTC/H)	+ 5.83 € (TTC/H)	+ 7.58 € (TTC/H)			
	Coût horaire net par famille TTC après avantage fiscal*	6.75 €	Majoration s Familles nombreuses (3 ou 4 enfants)	+ 1 € (TTC/H)					

Frais de mise en place :

Annuel : 35 € TTC, soit **17.5 € TTC** après avantage fiscal, applicables **une seule fois lors de la première facturation** pour toute prestation régulière.

Ponctuel : 50 € TTC, soit **25 € TTC** après avantage fiscal, applicables **une seule fois lors de la première facturation** pour toute prestation ponctuelle.

→ Correspond au coût du recrutement et de la gestion administrative.

Aide de la CAF :

Nos prestations en garde d'enfants peuvent ouvrir des droits à une aide à la CAF : la PAJE (complément du libre choix du mode de garde, à partir de 16 heures de prestations par mois selon les conditions en vigueur à consulter sur les sites www.caf.fr ou www.service-public.fr).



PRESTATIONS « SERVICES A LA FAMILLE » DE LA SCOP MAJOR DOM'S

Mise à jour : 24/04/19

OPTION TOUT POUR L'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS

	Formules Régulières				Formules Ponctuelles	
	PERISCOLAIRE	BEBE/ ENFANT MAJOR	NOUNOU PLUS/ NANNY	GOVERNANTE/ PRECEPTEUR	BABY-SITTING	URGENCE
Base	23 €	25 €	27 €	29.90 €	26 €	30 €
Développement personnel	+ 1 € (TTC/H)	+ 1 € (TTC/H)	✓	✓		
Aide aux devoirs enfants de primaire	+ 3 € (TTC/H)	+ 3 € (TTC/H)	✓	✓		
Aide aux devoirs enfants de collège/lycée	+ 5 € (TTC/H)	+ 5 € (TTC/H)	+ 2.5 € (TTC/H)	✓		
Apprentissage de la lecture syllabique	+ 3 € (TTC/H)	+ 3 € (TTC/H)	+ 2 € (TTC/H)	+ 1 € (TTC/H)		
Renforcement des méthodes mathématiques	+ 3 € (TTC/H)	+ 3 € (TTC/H)	+ 2 € (TTC/H)	+ 1 € (TTC/H)		
Ménage	+ 5 € (TTC/H)	+ 5 € (TTC/H)	+ 2.5 € (TTC/H)	✓		
Soins du linge	✓				+ 1 € (TTC/H)	
Couture	+ 1.5 € (TTC/mois)	+ 1.5 € (TTC/mois)	✓	✓		
Repas BIO	Sur devis	Sur devis	Sur devis	✓	Sur devis	
Horaires variables	+ 1.5 € (TTC/H)	+ 1.5 € (TTC/H)	✓	✓		
Intervenant bilingue	+ 1 € (TTC/H)					
Contact vidéo	+ 1 € (TTC/mois)	+ 1 € (TTC/mois)	✓	✓		

TARIFS DEGRESSIFS				
PERISCOLAIRE				
Nombres d'heures/mois	Tarif horaire TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
Moins de 40h/mois	23.00 €	11.50 €	20.90 €	10.45 €
de 40h à 80h/mois	21.00 €	10.50 €	19.09 €	9.55 €
GARDE D'ENFANT DE PLUS DE 3 ANS				
Nombres d'heures/mois	Tarif horaire TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
Formule Bébé/Enfant Major				
de 80h à 120h/mois	25.00 €	12.50 €	22.73 €	11.36 €
de 120h à 160h/mois	23.50 €	11.75 €	21.36 €	10.68 €
plus de 160h/mois	22.20 €	11.10 €	20.18 €	10.09 €
Formule Nounou plus/Nanny				
de 80h à 120h/mois	27.00 €	13.50 €	24.55 €	12.27 €
de 120h à 160h/mois	25.50 €	12.75 €	23.18 €	11.59 €
plus de 160h/mois	24.20 €	12.10 €	22.00 €	11.00 €
Formule Gouvernante/Précepteur				
de 80h à 120h/mois	29.90 €	14.95 €	27.18 €	13.59 €
de 120h à 160h/mois	28.40 €	14.20 €	25.82 €	12.91 €
plus de 160h/mois	27.10 €	13.55 €	24.64 €	12.32 €
GARDE PARTAGEE 2 FAMILLES (TARIF PAR FAMILLE)				
Nombres d'heures/mois	Tarif horaire TTC	Soit TTC après crédit d'impôts	Soit HT	Soit HT après crédit d'impôts
moins de 40h/mois	13.50 €	6.75 €	12.27 €	6.14 €
de 40h à 80h/mois	13.00 €	6.50 €	11.82 €	5.91 €
de 80 à 120h/mois	12.50 €	6.25 €	11.36 €	5.68 €
Plus de 120h/mois	12.00 €	6.00 €	10.91 €	5.45 €
plus de 160h/mois	11.50 €	5.75 €	10.45 €	5.23 €

Un devis personnalisé et gratuit est établi systématiquement pour toute prestation, quel qu'en soit le montant, y compris si celui-ci est inférieur à **100 € TTC**.



PRESTATIONS « SERVICES A LA FAMILLE » DE LA SCOP MAJOR DOM'S

Mise à jour : 24/04/19

Informations complémentaires

SCOP MAJOR DOM'S étant déclarée auprès de la Préfecture, nos clients peuvent bénéficier d'un éventuel crédit d'impôt à hauteur de 50 % des sommes dépensées selon les conditions en vigueur de l'article 199 sexdecies du Code général des impôts.

Modalités de paiement

Prélèvement automatique SEPA : le règlement des prestations du mois s'effectue à la quinzaine avec :

- un premier prélèvement SEPA le 20 du mois, afférent au nombre d'heures de prestations réalisées pour la période allant du 1er au 14 du mois ;
- la facture, émise le dernier jour du mois, informe le client de l'ensemble des heures réalisées dans le mois ;
- un second prélèvement SEPA portant sur le solde Net à Payer sera réalisé le 7 du mois suivant ;

En cas de choix par le client de paiement de tout ou partie de sa facture par prélèvement automatique SEPA, le prestataire et le client conviennent expressément que le délai de notification préalable avant chaque prélèvement sera réduit à deux jours.

Chèques Emploi Service Universel (CESU) préfinancés :

- qu'il s'agisse de CESU papiers ou en cas de recours à un système de dématérialisation des CESU, ces derniers devront être parvenus au centre administratif du Mans ou à votre agence pour les clients dépendants d'une agence franchisée avant le 20 du mois en cours pour être pris en compte pour le règlement de la facture du même mois. La preuve de la réception des CESU et des informations dématérialisées est à la charge du client

Nous vous recommandons par conséquent de nous les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception ou de les enregistrer sur internet au plus tard le 15 du mois en cours.

- tout paiement des prestations en CESU sera encaissé et non remboursable ;
- en l'absence de réception des CESU dans les délais susvisés, ou en cas de montant insuffisant de ces derniers :
- le prélèvement automatique SEPA qui sera réalisé le 7 du mois suivant complètera le paiement mensuel de la facture, si le client a choisi le prélèvement automatique SEPA comme moyen de paiement combiné ;
- l'envoi du chèque par le client complètera le paiement mensuel de la facture, si le client a choisi le chèque comme moyen de paiement combiné, et ce dès la réception de la facture. Le versement à la signature du contrat d'une caution équivalente à 5 semaines de prestations doit être réalisé.

Chèque bancaire : le règlement des prestations du mois s'effectue à réception de la facture. Le versement d'une caution équivalente à 5 semaines de prestations à la signature du contrat doit être réalisé.

Pour les prestations ponctuelles
CESU + chèque bancaire ;
Chèque bancaire seul.

Le paiement est effectif à la commande.

Durée minimale des prestations

- La durée minimale est de 2 heures